

Pôle entreprises et emploi

**L'ENJEU DE LA NEUTRALITÉ
CARBONE POUR LES POLITIQUES
ÉCONOMIQUES DE LA RÉGION ÎLE-DE-
FRANCE**

Acte 1 : une réponse forte et immédiate à la crise

Un **plan de relance doté de 1,3 Md€**, voté en juillet, affecté à 100 % et dépensé à 90 % fin 2020 :
1 Economie 2. Formation et retour vers l'emploi 3. Solidarité, pouvoir d'achat, santé et recherche
4. Environnement et budget participatif pour une relance au plus près des territoires.

640 M€ consacrés au développement économique et à l'innovation :

- 450 000 entreprises aidées depuis mars représentant plus d'un million d'emplois
- Exemples de mesures exceptionnelles :
 - 324 M€ de prêt Rebond (à taux 0) pour 6 500 entreprises
 - 100 M€ du fonds Résilience Île-de-France et collectivités (avances remboursables) pour 5 000 entreprises
 - 140 entreprises aidées dans le cadre de Relance covid et Relance industrie pour 58 M€
 - Chèque numérique de 1 500 à 10 000 € pour les commerçants et collectivités

Exemples de projets soutenus en prise avec les enjeux de neutralité carbone

Solvay (Aubervilliers) - 3 M€ : le projet « batterie du futur » (à l'état solide – Gen 4) permettra le développement de nouvelles batteries automobiles.

Turbotech (Toussus-le-Noble) - 1,6 M€ : système propulsif hybride permettant de remplacer une grande partie des batteries par un générateur d'énergie électrique (turbogénérateur).

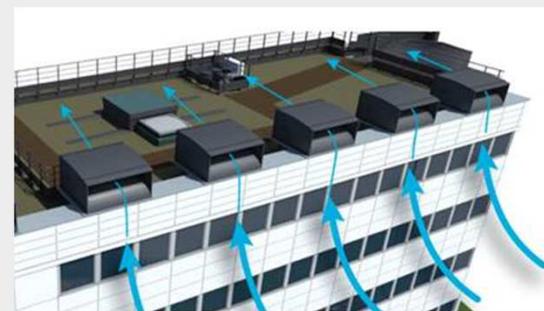
Tallano Technologie (Boulogne-Billancourt) - 540 000 € : système de captation des particules au freinage, conçu pour être monté sur différents véhicules, allant de la petite citadine à la rame de métro.



CLEM' (Neuilly-sur-Seine) – 100 000 € : plateforme d'e-MaaS (electro Mobility as a Service), à la fois web et mobile, qui intègre une gamme de services de mobilité autour du véhicule électrique (autopartage, recharge, trajets partagés).



WIND MY ROOF (Vincennes) – 30 000 € : solution d'électricité décentralisée grâce à l'énergie du vent, pour augmenter l'autonomie énergétique de bâtiments et réduire leurs émissions de CO2.



Acte 2 : une COP régionale pour une IdF plus verte

192 propositions pour une Région « Zen, zan et circulaire » : zéro émission nette, zéro artificialisation et région circulaire, avec zéro ressource nette.

Exemples de mesures en prise avec les enjeux de développement économique et de neutralité carbone :

- Créer **2000 nouveaux lieux de télétravail**
- Décliner un dispositif **Innov'up climat** pour financer des projets d'innovation d'entreprises en matière de développement durable
- Créer ou soutenir un **accélérateur d'entreprises innovantes** pour accompagner et faire grandir les start-up de la Green Tech et de la Clean Tech
- Mettre en place **une aide aux TPE, PME et ETI pour favoriser l'installation de panneaux solaires** dans l'enceinte de leurs locaux professionnels
- Lancer un **AMI pour trouver des solutions alternatives aux chauffages des terrasses** de bars et restaurants
- Proposer aux **25 bassins d'emplois** un accompagnement dans leurs démarches **d'écologie industrielle** : « Les déchets des uns sont les ressources des autres »
- Apporter **la fibre** dans chaque hameau et au pied de chaque immeuble pour permettre le développement du télétravail et de la production locale

Acte 3 : comment formaliser et traduire opérationnellement l'enjeu de neutralité carbone dans les politiques économiques de la Région ?

